

380



FRANCE. — XVIII^E SIÈCLE

OBJETS DE PARURE. — LA JOAILLERIE.

N° 2.

Agrément de manche.

N° 22.

Boette à portrait (Louis XV enfant, à la romaine).

N°s 14 et 19.

Croix branlantes, signées J. B. F. 1723.

On voit, par l'exemple n° 22, que l'on donnait parfois le nom de boîte, dans le sens d'emboîture d'un portrait, à des bijoux de suspension. L'ornement de ces bijoux féminins est gravé et tiré au noir d'écaille.

N° 5.

Parure en perles et diamants.

N°s 44, 21, 39, 40, 45, 47, 50.

Poignée d'épée avec sa coquille, la garniture du haut et du bout du fourreau, et les boutons du nœud de l'épée et de l'habit.

N°s 27 et 37.

Trousses ou épingliers contenus dans un étui, nécessaire de toilette que les femmes portaient comme un bijou de suspension, ou dans l'une des poches en forme de sacs qui existaient de chaque côté entre les deux jupons.

Cette trousse était composée de la pince à épiler, du *grattoir*, et, selon un vieux mot du moyen âge, d'ustensiles en forme d'*escurètes*.

N° 1.

Le n° 1 est une de ces pièces isolées.

N°s 26 et 29.

Têtes d'épingles de la famille des guêpes et papillons, qui se mettaient dans les coiffures et au centre de la rosette des rubans.

N°s 15 et 18.

Croix en pierreries. Ces bijoux se portaient au cou, suspendus soit par une simple ganse ou un ruban, soit par un collier de perles, de pierreries, ou d'orfèvrerie émaillée.

N°s 9 et 12.

Faïoles emblématiques : bijoux de suspension portés en collier ou en breloques. (Ce mot de breloques vient du terme *brelle*, appartenant à la technique eu commerce des bois, où il désigne une certaine quantité de pièces de bois liées ensemble.)

Ces objets, depuis le n° 5, sont de l'invention de F.-J. Morison et appartiennent à la première moitié du siècle.

N°s 3, 4, 6, 7, 10, 13, 16, 17, 20, 24, 31, 32, 33, 36, 38, 41, 42, 43, 54, 55.

Ces numéros représentent des colifichets servant de broches ou arrêtant le retour des rubans; les clefs de montres, les cachets, les glands, qui étaient parfois de petits flacons de senteur, sont du nombre des breloques qui se suspendaient aux chaînes des montres.

N°s 34, 46, 56.

Chiffres ou broches emblématiques.

N°s 25, 28, 35.

Bagues : partie centrale de l'anneau.

N°s 53, 23, 51, 52.

Épée : la coquille, la garniture du haut et du bout du fourreau.

Ces trente derniers spécimens, de la seconde moitié du siècle, proviennent de l'un de ces recueils spéciaux faits pour les artisans du temps qui étaient publiés par séries successives, comportant dans leur variété toutes les applications de l'art au goût du jour. Jean Hauer, l'un de ces féconds inventeurs, qui s'était fixé à Paris, avait intitulé sa suite, d'ornements gravés à orfèvre, du genre rococo : *Dessins de la mode neuve au goût antique*.

N° 8.

Bijou de ceinture, dit *châtelaine*, servant à la suspension de la montre, de sa clef, du cachet et aussi des breloques. La montre est vue par le revers.

N° 11.

Montre également vue par le revers, enchâssée dans un bijou en formé de chapeau, formant breloque.

N° 39.

Breloque du même genre en forme de sabot, contenant une montre comme le précédent. (Ces deux derniers numéros sont bien dans le caractère des bijoux du XVIII^e siècle : nous les reproduisons quoiqu'ils

soient de fabrication moderne; ils appartiennent à M. Poldi Pozzoli.)

N°s 48 et 49.

Boîtes de formes différentes, avec peinture en émail et camée entouré de brillants.

Les cinq derniers spécimens proviennent du musée d'art industriel de Milan, photographié par M. G. Rossi.

A partir de 1721, la désuétude des dernières lois somptuaires qui aient été édictées permit aux diverses classes de la société l'emploi de tous les genres de parure, et comme le goût du faste était général, le luxe prit une extension dont les classes moyennes elles-mêmes ressentirent le contre-coup. De là l'importance, peut-être sans seconde, de la joaillerie du XVIII^e siècle. A une époque où les hommes en arrivèrent à porter autant de bijoux que les femmes, où l'on faisait des bouquets, des garnitures d'habits d'hommes, des boutons de chapeaux, des épingles, des montres, des tabatières et des nœuds d'épée en diamants; où le cordon de montre avec des *apanages* en breloque fut double, porté dans les deux goussets de la culotte ou à la ceinture des deux côtés; dans un temps où les hommes en vinrent à mettre à leur jarretière, en place de boucle, jusqu'à des espèces de chatons de bagues en losange, ou en ovale long, ou en carré, couverts de diamants, émaillés, ou garnis de perles; où l'on parait jusqu'aux souliers de diamants et d'émeraudes: où la main d'une femme dit un contemporain, était comme un baguier, si surchargée qu'il fallait la déshabiller pour en apercevoir les contours et les finesses; enfin, dans un temps où les enfants n'étaient que les miniatures des grandes personnes, on comprend quelle dut être l'importance de la fabrication des bijoux. Si l'on considère que les fantaisies et les engouements de la mode ne furent jamais plus capricieux et plus fréquents, comme le montre ce passage du *Magasin des modes* de 1788 : « Nous espérons que les ambassadeurs de Tippoo-Saïb (alors à Paris) qui « ont sûrement donné lieu à la mode des rubans couleur de chocolat (dits à la *Tippoo-Saïb* feront naître au « moins une mode en chaque genre de meubles, bijoux, coiffures, etc. ; » et lorsqu'on songe qu'il en fut ainsi pendant la plus grande partie du siècle, où tout changeait, se renouvelait, empruntant le nom de la mode nouvelle à l'événement ou à l'accident de la veille, au cancan du jour, à la satire comme aux engouements les plus passagers, on entrevoit ce que durent être la profusion et la variété véritablement prodigieuses de ces éléments de la parure, inséparables du costume lui-même.

Dans cet océan de joyaux, de colifichets, de bijoux de toutes destinations, on peut cependant se reconnaître à quelques caractères généraux. Sans entrer dans l'examen trop spécial de la lapidairerie, et en s'en tenant aux métaux, on rencontre d'abord deux divisions fort tranchées par leur nature et par l'adoption qu'en fit la mode : l'or ou l'argent doré, et l'acier, qui ne parut que sous Louis XVI. Il y a encore à faire remarquer que l'emploi des pierres de couleur dans les bijoux de prix fut surtout répandu après 1758. Les inventions de l'orfèvre allemand Strass, auquel les gemmes factices doivent leur nom, éloignèrent depuis lors les gens de haut goût de l'emploi des brillants. Les étuis, les breloques, les boutons d'habit, les armes de parade, les faffoles, furent longtemps décorés en outre des pierreries, par ce qu'on appelait les *trois ors de couleur*, les émaux proprement dits et la peinture en émail. L'acier, prenant le nom de *bijoux rustiques*, fut taillé en dia-



FRANCE XVIII^E SIECLE

FRANCE XVIIITH CENTY

FRANKREICH XVIII^{TES} JAHRH



IMP. FIRMIN DIDOT et C^{ie} PARIS

Spiegel lith.

mants, en olives, à facettes, etc., et fut rehaussé, dans les parties planes, de peintures en émail. Toutefois l'acier ne fut jamais de grande parure.

L'affectation de la simplicité poussée jusqu'à la paysannerie qui, sous le nom de style à *la grecque*, avait été un des caprices de M^{me} de Pompadour, et dont la tradition fut reprise avec un goût plus épuré par Marie-Antoinette, donne aux bijoux du XVIII^e siècle un caractère commun dans le choix des emblèmes et des symboles. Sauf au commencement du siècle, où les femmes portaient sur une gorge à découvert des croix et de petits saints-esprits de diamants, on ne rencontre guère dans ces bijoux, avec le trophée héroïque, que des symboles d'amour : deux cœurs traversés d'une flèche; l'ancre de l'espérance; un cœur avec les armes de Cupidon; deux rubans unis en rosette; l'arc et le carquois dans un cor de chasse; un cœur entre deux colombes; le carquois ailé, etc., etc.; ou encore le panier fleuri et les glands enguirlandés à panse de vase, rappelant celui que l'on appelait *le vase militaire*. L'emploi des chicorées, des coquilles, propres au style rococo, de provenance germanique, précède le goût plus épuré du décor de la dernière époque; car on retrouve jusque dans les infiniment petits les traces de l'évolution qui se produisit alors dans les diverses branches de l'art.

La perfection à laquelle fut porté ce genre de travaux à Paris soumit en quelque sorte tous les bijoux de l'Europe à passer par les mains des ciseleurs et des bijoutiers parisiens. Malgré la rubrique française, que nous avons adoptée en raison de ce fait, on doit savoir que le caractère de ces bijoux est commun à toutes les parures de l'époque, portées dans les cours et les hautes sociétés européennes.

Entre les divers objets de la *menuiserie*, les boîtes, tabatières, bonbonnières, donnèrent lieu à un luxe spécial. La manie en fut telle qu'il fallait en avoir au moins une en poche, que l'on prît ou non du tabac. « On devait, » dit M. Paul Lacroix (1), l'ouvrir et la présenter à la ronde. » Le bon ton exigeait qu'en en changeât tous les jours. On en a pour chaque saison, écrit Mercier dans son *Tableau de Paris* : celle d'hiver est lourde, celle d'été est légère; et il cite comme l'un des traits auxquels on reconnaissait un homme de goût le fait d'avoir chez lui plus de trois cents boîtes et autant de bagues. Ces chiffres qui pourraient sembler grossis par une plume satirique sont cependant inférieurs à la réalité. On trouva cinq mille boîtes dans les armoires du prince de Conti, mort en 1776. Il avait, dit-on, distribué de dix à douze mille bagues.

Une des manières les plus habituelles dans la haute société, de donner son portrait, était d'en faire monter la miniature en bracelets, en bagues, en broches, mais surtout en tabatières et en boîtes de toutes sortes. Le roi, la reine, les princes et princesses en distribuaient régulièrement sous cette dernière forme aux grands personnages de la cour. Une femme du beau monde faisait ainsi présent de la boîte d'or enrichie de son portrait aux personnes de son intimité.

Les femmes, comme les hommes-femmes, selon l'expression de Mercier, portaient des boîtes. Leurs poches

(1) XVIII^e Siècle; sciences, lettres et arts.

aussi en étaient encombrées. Qu'elles prisassent ou non, elles avaient la tabatière et avec la tabatière, la boîte à mouches, la boîte de senteurs, la bonbonnière, sans compter les étuis, les porte-feuilles, les cassolettes. Il en était de même, sous des formes plus simples et quoique ces objets fussent très lourds, en général, dans les classes moyennes de la société.

Il est nécessaire de faire remarquer que l'étiquette du deuil occasionnait de profondes modifications dans le port de la joaillerie. Pendant le grand deuil, celui des *grandes pleureuses*, on portait les pierres noires; puis venaient l'épée et les boucles d'argent; puis les bijoux bronzés; on ne reprenait les diamants qu'au temps du petit deuil. On portait le deuil d'un décédé qui vous laissait un héritage, ne fût-il point votre parent. Enfin il est encore utile de savoir que dans les cas d'un deuil de cour, comme peut l'être celui porté pour un souverain étranger, le deuil pouvait être suspendu, renvoyé même à plusieurs semaines, s'il y avait, par exemple, quelque bal à donner.

Ajoutons encore, à propos de nos épées de parade, que la mode dans les grandes maisons était de dîner l'épée au côté; et à propos des bagues, qu'une femme élégante devait avoir, parmi celles dont sa main était surchargée un gros, un très gros diamant au milieu d'une pierre de composition, ovale, carrée, en losange, carrée unie, grenée à huit points, etc., etc. Enfin comme les grands seigneurs, les riches traitants, n'étaient pas seuls à vouloir paraître et qu'il fallait un luxe de seconde main pour le petit monde, ce besoin fit naître, en outre du strass, l'industrie du *similor*, en vogue jusqu'au temps de Louis XVI. Ceux qui l'exerçaient portaient le nom de *bijoutiers-faussetiers*. Les gens du peuple achetaient toujours la croix d'or à la Jeannette et le gobelet d'argent.

